



## **AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK**

---

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 8 avril 2019 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 175, chemin Domaine-du-Grand-Pic, lot 4 244 356, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage dans la cour avant, libérant une marge de recul avant à 39 mètres et 40,58 mètres au lieu d'un minimum exigé par le règlement de 45 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

Donné à Coaticook, ce 21 mars 2019.

La greffière,

Geneviève Dupras